

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation
26/11/2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le premier décembre à vingt-et-une heures.
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire, et dans le strict respect des consignes sanitaires imposées par la crise de la Covid-19.

Date d'affichage
06 DEC. 2021

Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, LAVEILLE Olivier, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Présents 08

Votants 08

Dont 0 pouvoir

Absents excusés :

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick, AUMONT Alexis

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

Objet : Décision modificative N°2 du chapitre 65 « Autres charges gestion courante » au chapitre 012 « charges de personnel »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de l'arrêt maladie d'un agent il a fallu procéder à son remplacement. Or, il s'avère nécessaire de prendre une décision modificative de 3 000 euros au chapitre 012 afin de couvrir le manque de crédit, à savoir :

- Chapitre 65 « autres charges gestion courante » - 3 000 euros
- Chapitre 012 « charges de personnel » + 3 000 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré :

- Accepte cette proposition.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le

Le Maire